



Prorogation de visa pour raison médicales ou justificatif

Par **Menoub**, le **12/02/2008** à **21:44**

Bonjour,rrnrJ'ai un parent de nationalité algérienne qui vient d'être opéré(mardi 5 fevrier) à l'hôpital Pominpidou pour un triple pontage suite à un infarctus du myocarde survenu il y a un mois en algérie. Il a pu venir en France avec un visa qui était en fin de validité. Il est sorti lundi 11 car son état évoluait bien mais il doit encore voir demain mercredi son chirurgien qui lui dira s'il peut reprendre le chemin du retour par avion. Entre temps, son visa a expiré et il s'est présenté malgré son état de santé à la prefecture de Paris avec une lettre de son chirurgien pour obtenir une prorogation de son visa pour quelques jours et ne pas subir de préjudice à la demande du prochain visa (Il est lui même médecin psychiatre et voyage beaucoup dans le cadre de sa profession). Le préposé lui a signifié un refus, ce qui l'a fortement perturbé.rnQuel recours peut-il faire? Quel justificatif peut-il présenter aux services consulaires à Alger pour justifier légalement du dépassement de la durée du visa pour ne pas voir sa prochaine demande de visa rejetée.rnRemerciements